

LES FILTRES À EAU À USAGE DOMESTIQUE

De plus en plus souvent, les consommateurs sont contactés à leur domicile par des sociétés commerciales qui veulent les convaincre d'installer un filtre sur leur installation d'eau. Attention, il n'existe pas de contrôle officiel garantissant l'efficacité de ces filtres par ailleurs très chers. Les publicités ne disent pas non plus combien il importe de les installer convenablement et de veiller à leur entretien.

FAUT-IL PURIFIER L'EAU DE DISTRIBUTION ?

En principe, non. Bien que les réserves en eau soient de plus en plus exposées aux pollutions, les compagnies de distribution réussissent à fournir une eau de bonne qualité répondant aux normes de potabilité en vigueur. Cependant, certaines associations dénoncent le laxisme des normes en matière de nitrates et de pesticides, d'autres consommateurs ne font pas confiance aux sociétés de distribution ou se détournent de l'eau du robinet à cause de son goût. La solution : l'eau en bouteille ? L'eau en bouteille coûte 200 à 400 fois plus cher que l'eau de distribution et génère diverses pollutions. C'est pourquoi nous encourageons la consommation d'eau du robinet pour la boisson. Si cette dernière n'a pas bon goût, la solution est peut-être l'utilisation de filtres.

LES TYPES DE FILTRES

Le filtrage physique (ou pré-filtre)

Il se pratique à l'aide de tamis qui éliminent les particules en suspension dans l'eau. Ils sont utilisés pour clarifier l'eau d'une source ou d'un puits qui peut alors servir pour les tâches domestiques (lessive, nettoyage, WC) mais pas pour l'alimentation.

Les filtres à charbon actif

Ils peuvent diminuer les concentrations en polluants organiques : trihalométhanes, composés chlorés, pesticides mais sont incapables d'éliminer les nitrates, le calcium et les bactéries. Le filtre arrive à saturation sans que le consommateur puisse s'en rendre compte. En outre, le filtre peut être contaminé par un développement bactérien et devenir une cause supplémentaire de dégradation de la qualité de l'eau. Pour remédier à ce problème, certains filtres sont munis d'un témoin de changement de cartouche.

Les filtres à échange d'ions

Ils fonctionnent sur le principe de l'échange d'ions entre la résine du filtre et l'eau (un peu

comme l'adoucisseur d'un lave-vaisselle). Ils peuvent réduire les nitrates et les ions métalliques. Après un certain temps, les résines seaturent et doivent être régénérées. Pour les nitrates, ce moment peut être déterminé par un petit test effectué à l'aide de bandelettes indicatrices (disponibles en pharmacie ou dans les magasins d'aquarium). Les échangeurs d'ions peuvent abriter des bactéries et devenir un foyer de contamination sur lequel l'utilisateur n'a aucun contrôle. Ces inconvénients peuvent disparaître lorsque le système est équipé d'un témoin de remplacement de cartouche ou de régénération de la résine.

Les cruches ou carafes filtrantes

Les cruches filtrantes ont un filtre à charbon actif et une résine échangeuse d'ions. Elles sont souvent munies d'un témoin de remplacement de cartouche. Elles éliminent le calcaire, les métaux lourds, les grosses molécules de pesticides, le chlore, ...

Certaines cartouches éliminent en plus les nitrates. Néanmoins Test-Achats reste critique quant à l'utilité de ces carafes filtrantes et signale qu'elles sont surtout source de prolifération bactérienne si elles ne sont pas convenablement utilisées (Test Santé n°42 avril-mai 2001).

Certains fabricants reprennent les cartouches usagées en vue de les recycler; renseignez-vous lors de l'achat de cette possibilité de reprise.

Les filtres à osmose inverse

Ils reposent sur un procédé physique appliqué aussi dans les reins artificiels (dialyse). L'eau est forcée au travers d'une membrane dont la structure particulière ne laisse passer ni les micro-organismes, ni les molécules organiques, ni la majorité des sels minéraux. Bien que la pression du circuit de distribution suffise, il faut parfois l'augmenter par l'installation d'une pompe.

Les filtres à osmose inverse éliminent les minéraux: sels de sodium, de fer, de magnésium, de potassium, les fluorures, les nitrates et le plomb.

La charge minérale est réduite de 85 à 90%; il y a 5 à 10 fois moins de nitrates. L'eau traitée est presque pure; elle ne contient ni virus, ni bactéries.

Une réduction des teneurs en sels minéraux de l'eau alimentaire peut avoir un impact sur



Wallonie



écoconso du conseil à l'action

98 Rue Nanon, 5000 Namur

www.ecoconso.be | 081/730.730

Fiche N°34

la santé. Elle peut causer ou aggraver des carences, surtout chez les personnes dont l'alimentation n'est pas suffisante ou équilibrée. Ces systèmes sont surtout utilisés pour rendre potable l'eau de pluie.

Le consommateur individuel ne peut pas contrôler lui-même le bon fonctionnement du système et l'absence de contamination bactérienne qui, dans ce cas aussi, peut poser problème.

MÉFIANCE, DONC !

Quel que soit le type d'appareil envisagé, son acquisition doit être réfléchie :

- En avons-nous réellement besoin ? Pour quels usages ? Faisons faire une analyse d'eau.
- Avant d'acheter, renseignons-nous sur les divers appareils : procédés, marques et prix. Vérifions leur efficacité auprès d'un organisme de défense des consommateurs.
- Méfions-nous du démarchage à domicile, demandons toujours un délai de réflexion et ne signons aucun document sans l'avoir lu complètement (même ce qui est écrit en tout petits caractères au verso).

LE CONTRÔLE EST PRIMORDIAL

Pour tous les systèmes de filtration, des problèmes peuvent survenir : saturation du filtre, contamination bactérienne, efficacité insuffisante. L'installation doit être effectuée par un professionnel présentant toutes les garanties souhaitées.

Comme l'utilisateur individuel ne peut pas contrôler le bon fonctionnement et détecter les failles, confions l'entretien à notre installateur. Renseignons-nous sur les coûts de ce service avant d'acheter le filtre.

NE PAS CONFONDRE...

Un purificateur ou filtre d'eau n'est pas un adoucisseur ou un appareil anti-calcaire. Ceux-ci ont une autre fonction : diminuer la dureté de l'eau pour lutter contre les problèmes d'entartrage des canalisations et des électro-ménagers. Dans ce domaine aussi, il existe une diversité de systèmes et des pratiques commerciales douteuses.

Voir fiche n° 27 : «La dureté de l'eau».

Plus d'info ?

Demandez le "Livre Bleu", édité par Belgaqua, la Fédération Belge du secteur de l'eau (0800/14.614).

<http://www.belgaqua.be>